

Procès-verbal de la 4e assemblée ordinaire de la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour l'année 2019-2020 qui s'est tenue le mercredi 11 décembre 2019 à 8 h 30, au local A-220, au 2505, boul. des Entreprises à Terrebonne.

Étaient présents:	Mesdames	Éléonore Bernier-Hamel Chantal Bisailon Christiane Cinq-Mars Lyne Couture Sonia De Benedictis Liana Jalalyan Nadine Lajeunesse Chantal Majeau Marie-Hélène Mondou Monique Perreault Marie-Josée Roy Stéphanie Veillet
	Messieurs	Éric Dru Patrice Girard Yves Mc Nicoll Keven Renière
Était invitée :	Madame	Geneviève Fortin-Gauthier, conseillère en services adaptés
Se sont excusés :	Madame	Karolyne Lapointe
	Messieurs	Thomas Harfouche Maxime Linck
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, gestionnaire administrative à la direction du collège.

4.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres formant quorum, monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège, déclare l'assemblée ouverte.

4.2 Nomination à la présidence de l'assemblée

Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, madame Éléonore Bernier-Hamel est nommée à titre de présidente de l'assemblée.

4.3 Adoption de l'ordre du jour

CE-CCT-191211-01 Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Marie-Josée Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 4.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 4.2 Nomination à la présidence de l'assemblée
- 4.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (1)
- 4.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 20 novembre 2019 (1)
- 4.5 Dépôt du bilan du SAIDE (Invitée : Geneviève Fortin-Gauthier) (1)
- 4.6 Dépôt des propositions du calendrier scolaire 2020-2021 (C. Majeau) (1)
- 4.7 État de situation – Comité de révision du cadre de référence des cours complémentaires (N. Lajeunesse) (1)
- 4.8 Informations :
 - 4.8.1 Suivis Sciences de la nature et Sciences humaines (Y. Mc Nicoll)
 - 4.8.2 Révision TTS
 - 4.8.3 PER
- 4.9 Questions diverses
 - 4.9.1 Questionnement sur la cote R
- 4.10 Levée de l'assemblée

4.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 20 novembre 2019

CE-CCT-191211-02 Sur proposition de madame Lyne Couture dûment appuyée par madame Marie-Josée Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 novembre 2019 avec la correction demandée.

Adopté à l'unanimité.

Corrections au procès-verbal

3.7 Avis sur la thématique de la journée pédagogique du 16 janvier 2020 :

Un membre exprime son malaise quant au caractère pseudo scientifique de la pensée systémique qui ne rejoint pas les objectifs pédagogiques d'un établissement d'enseignement supérieur, et du fait que ce dernier semble très axé sur l'entreprise.

Suivis du procès-verbal:

3.5 Avis sur le rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) :

Le rapport a été présenté et adopté au conseil d'établissement du 25 novembre 2019.

4.5 Dépôt du bilan du SAIDE (Invitée : Geneviève Fortin-Gauthier) (1)

Madame Geneviève Fortin-Gauthier, conseillère en services adaptés, présente le bilan du 2018-2019 du SAIDE.

4.6 Dépôt des propositions du calendrier scolaire 2020-2021 (C. Majeau) (1)

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente les propositions du calendrier scolaire 2020-2021.

4.7 État de situation – Comité de révision du cadre de référence des cours complémentaires (N. Lajeunesse) (1)

Madame Nadine Lajeunesse, conseillère pédagogique, présente l'état de situation sur le comité de révision du cadre de référence des cours complémentaires.

4.8 Informations :

4.8.1 Suivis Sciences de la nature et Sciences humaines

Madame Sonia De Benedictis, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique, fait état de la situation concernant les programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines.

Il y aura des opportunités pour l'ensemble des cégeps de donner leur point de vue prochainement.

4.8.2 Révision du ministère en TTS

Le programme est présentement en révision. La collecte de donnée a lieu en ce moment et les travaux sont suivis de près. Toutes les préoccupations sont toujours portées vers la direction des études porte-parole qui sont ramenées par la suite à la commission des affaires pédagogiques (CAP) et au ministère.

4.8.3 Programme PER

À l'automne 2020, le cégep accueillera un étudiant réfugié. La campagne de levée de fonds va bon train et est rendue à 24 000\$. Un rappel que les prélèvements sur la paie sont possibles et ce, jusqu'à vendredi.

4.9 Questions diverses

4.9.1 Questionnement sur la cote R

Monsieur Patrice Girard, enseignant, se questionne à propos de l'accessibilité à la cote R. Le calcul de la cote R est fait deux fois par année par le ministère et est ensuite téléchargé sur Léa. Il se questionne sur la pertinence à informer les étudiants de leur cote R car ils s'en font beaucoup avec la cote R et deviennent anxieux. Ce sujet sera ramené à la prochaine commission des affaires pédagogiques (CAP).

4.10 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Patrice Girard de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 10h00.

Président

Secrétaire